

no 2043

LETTRE  
DE  
PIERRE  
DE PROVENCE  
A  
LA REYNE.

En forme d'avis, sur ce qui s'est passé en  
son Pays.



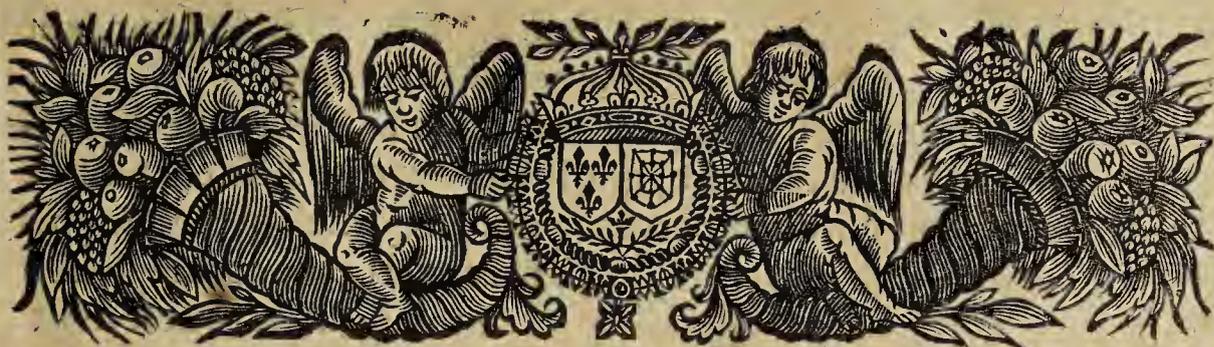
A PARIS,  
Chez JEAN HENAVLT, au Palais, dans la Salle Dauphine,  
à l'Ange Gardien.

M. DC. XLIX.

*Avec Permission.*

Case  
7  
39  
326  
1649 pi





LETTRE DE PIERRE DE  
Prouence, à la Reyne.

*En forme d'avis, sur ce qui s'est passé en son Pays.*



ADAME,

L'entreprens avec plaisir d'entretenir Vostre Majesté sur les desordres qui sont arriuez en Prouence, parce que ie crois que ce sont les veritables moyens, & ce qui doit apporter l'ordre pour rendre vostre Regence la plus glorieuse, la plus illustre, & la plus florissante de toutes celles qui ont esté depuis le commencement de la Monarchie.

Et d'autant que ce dessein doit estre fondé sur la verité, il est necessaire de sçauoir les motifs qui les ont causez, afin que Vostre Majesté en estant informée & les faisant cesser, elle acquiere l'amour de ses Peuples, avec la benediction du Ciel.

Ie diray donc qu'au mesme temps que le feu Roy, d'heureuse memoire, eüst choisi le Cardinal de Richelieu pour son premier Ministre d'Estat, & que cét esprit captieux, hardy, & ambitieux, eut fait ce mal-heureux coup d'essay de chasser hors de la France la Mere du Roy, sa Bien-factrice: assure par là d'auoir obsédé

l'esprit de son Maistre, il traça le Plan de sa tyrannie, & forma cét inique dessein de le déthrôner, pour prendre sa place.

Pour cét effet il entreprit de faire tomber la Couronne de dessus la teste de Vostre Majesté, que la naissance y a mise par tant de droicts; & vouloit faire vne persône priuée de celle qui regit le plus iustement le premier Sceptre de l'Vniuers. Il eust accompli son dessein, si Vostre Majesté delaisée en ce temps-là de tout le monde, par les artifices de ce captieux, n'eust esté secouruë du Ciel, qui fit ce miracle visible, de nous donner des Princes de vostre Sang, lors que nous n'en esperions plus.

Il auoit esloigné tous les Princes du Sang, par la prison, par l'exil, ou par la mort; & abbatoit toutes les grandes testes qui luy faisoient de l'ombrage: cependant que ses harpyes tiroient iufques à la derniere goutte, le sang de vos Peuples, par des moyens si cruels, & si estonnans, que ces mal-heureux ne pouuoient trouuer d'asyle pour se mettre à couuert, ny des voyes pour faire entendre leurs iustes plaintes à leur Prince: d'autant que cét inhumain l'ayant rendu inaccessible, il ne pouuoit receuoir aucune parole qu'elle ne passast par son organe.

Et comme l'ambition n'a point de limites, ce n'estoit pas assez pour luy, d'estre le Maistre des affaires: il falloit estre celuy du Royaume, & se rendre redoutable à son Roy. Pour ce sujet, il falloit auoir les Places fortes, les Charges importantes, & les Gouuernemens considerables: Il ne faillit pas d'acquérir toutes ces choses, ou par addressé, ou par l'argent qu'il auoit en abondance, puis qu'il dispoit absolument des Finances.

Il osta tyranniquement la charge de Grand Maistre de l'Artillerie à celuy qui la possedoit, pour la donner à vn des siens: Et voulut reünir celle de Grand Admiral en sa seule personne; comme la plus importante, & la plus considerable de l'Estat, bien qu'elle fut exercée par deux des plus grands Hommes du Royaume: du costé du Leuant, par Monsieur le Duc de Guise, & du costé du Ponant, par Monsieur de Montmorency.

Comme ses desseins estoient cognus de tout le monde, & qu'il falloit estre infidele à son Prince, & ennemy de l'Estat, pour suivre les sentimens dereglez de cét ambitieux, ces deux Seigneurs, de qui la fidelité auoit tousiours paru auec tant d'éclat en toutes les actions de leurs vies, s'opposerent genereusement à tous les auantages qu'on leur proposoit pour les déposseder: Mais celuy  
qui

qui se jouïoit de l'authorité de son Maistre , se voyant à la fin de ses artifices , iugeant que la peau de Renard n'estoit pas assez forte pour venir à bout de ces gens-là, prit celle de Lyon, & les poussa de telle sorte, qu'il fit mettre à bas la teste du Duc de Montmorency ; & chassa de son gouvernement, & du Royaume, Monsieur le Duc de Guise ; Ainsi il acquit ce qu'il desiroit, & se fit Maistre de la mer, comme il l'estoit de la plus grande partie du Royaume, par les Gouvernemens des Prouinces & des Places fortes qu'il y tenoit.

Il luy manquoit du costé de la mer vne piece importante, & qui estoit de sa bien-seance, c'estoit la Generalité des Galeres, possedée depuis long-temps par Monsieur le Comte de Ioigny, avec tant d'honneur & d'auantage, que n'estimant pas assez d'exercer les Galeres dans la paix, par les courses continuelles qu'il faisoit contre les Corsaires d'Alger & de Tunis, dans le Gouffre de Leon, il entreprist ce grand Voyage d'Auran, auquel il reüffit si heureusement, & fit de si belles prises en deux mois de temps, qu'il emmena près de deux mille esclaves, & prit ou coula à fonds, soixante & quatre vaisseaux. Le Combat de la Rochelle luy fournit des moyens pour se signaler dans la guerre : car y ayant conduit vne esquadre de dix galeres, il s'en seruit si iudicieusement, & si courageusement, qu'après auoir coulé à fonds quelques vaisseaux des ennemis, & garenty ceux de son party d'vn embrasement inévitable sans secours, il reuint plein de gloire dans nos mers, avec bien plus de bon-heur que cét autre General, qui perdit quarante galeres en vn semblable voyage. Après ces belles choses, lassé du tracas du monde, & des galanteries de la Cour, qu'il auoit si long-temps pratiquées, il fit cette belle & sainte retraitte, & laissa à Monsieur le Duc de Retz son fils, tous ses biens avec sa charge : lequel suiuant les traces de son Pere, la mit au plus haut point d'estime qu'elle pouuoit aller : Mais celuy qui la desiroit avec tant de passion, ialoux de la gloire de ce Seigneur, comme tout dépendoit de luy, le laissant manquer de toutes choses pour l'entretien des Galeres ; il fut obligé pour marque de sa fidelité, de soustenir cette grande despense, & d'employer son bien & son credit, iusques à ce que le Ministre ne pouuant l'exclurre par ce moyen, le rendit suspect dans l'esprit du Roy ; le fit chasser de la Cour, & l'ayant mis en cét estat, obtint par violence vne demission de sa charge, sans se mettre en deuoir de la recompenser,

ny restituer les auances qu'on auoit faites, & les arrerages qui estoient deubs.

Il l'a donna au Sr. de Pont-Corlay son neveu, lequel il creut si peu capable de la posseder, qu'après que les Galeres eurent fait deuant Gennes, vn combat des plus signalez qui ait iamais esté sur la Mediterranée, qu'elle y eust eu l'auantage, que le champ de bataille leur fust demeuré, il la luy osta honteusement avec raison, pour auoir par lascheté laissé aller six Galeres des ennemis qu'il pouuoit prendre, sans rien hazarder: & perdu trois Galeres du Roy qu'il ne voulut pas secourir, mesprisant les conseils de ses Capitaines, qui l'auoient fait combattre par force.

Du depuis cette charge fut exercée par commission, sous le nom du Cardinal, iusques après sa mort; l'ayant donnée par testament au Duc de Richelieu, yn de ses heritiers: mais à cause de son ieune aage, elle a esté exercée par vne Dame, si intelligente en fait de mesnage, qu'elle a sceu iusques à combien d'escuellées de fèves, on donnoit tous les iours pour la chiourme de six Galeres.

Cette conduite dura iusques y a enuiron deux ans, que le ieune Duc de Richelieu, à la sollicitation de quelqu'vn des siens, vint à Marseille, pour seruir à sa charge, & ayant fait deux campagnes, se trouuant sans secours & sans argent, pour la paye des Soldats, aussi bien que pour la nourriture des forçats, n'ayant pas la disposition de ses biens, & sa tutrice n'estant pas d'humeur d'employer son heritage pour maintenir l'honneur de sa charge, il courut risque d'estre mis en piéces par les Soldats, qui vouloient estre payez de leur solde; & il auroit esté tué sans le secours des habitans de Marseille. Il a esté souuent sur le point de donner la liberté aux forçats, ne pouuant leur donner la nourriture.

Ce ieune Seigneur a vne si grande generosité, & ayme si fort la guerre, qu'ayant esté mandé par Monsieur le Comte d'Alais, qui armoit puissamment contre le Parlement d'Aix; il abandonna les belles Dames de Marseille, les bals, & les collations, pour se trouuer à cette fameuse expedition, & commander la Caualerie, où il a esté fait prisonnier avec son general, par les femmes de la ville, sans qu'il ayé tiré l'espée, ny mis la main au pistolet.

Voilà comme cette Prouince fut priuée de Messieurs le Duc de Guise, & Duc de Retz, deux Seigneurs qui l'aymoient tendrement, pour l'auoir recognuë tres-affectionnée au seruice de son Prince.

Il fut question de luy donner vn Gouverneur, personne propre à executer les desseins iniques du Ministre ; & parce que les Prouençaux sont vn peu chauds, il leur falloit vn Gouverneur violent & hardy, pour les mettre à la raison, & les accoustumer à la tyrannie, sans considerer leur impuissance & leur fidelité.

Il choisit le Mareschal de Vitry, hardy & entreprenant, mais homme de bien, craignant Dieu, ayant la iustice, fidele à son Roy, ennemy des tyrans ; il ne prist pas garde qu'il auoit tué le Mareschal d'Ancre, pour auoir entrepris sur l'autorité de son Maistre, & qu'il auoit sujet de le hair par la mesme raison : Aussi-tost qu'il fust dans cette Prouince, & en eut recogneu les forces, comme tres-intelligent, il acquist l'amour de tout le monde, & ne fut ennemy que de celuy qui l'auoit employé, parce qu'il luy faisoit voir, avec la liberté d'vn homme d'honneur & d'vn fidele suiet : qu'elle estoit incapable non seulement de donner du secours, mais mesme d'entretenir ses habitans avec commodité.

Je suis obligé de faire voir cette verité par vne petite description de ce pays, sans m'esloigner beaucoup de mon discours.

La Prouence de fort petite estenduë, doit estre partagée en trois parties, dont la premiere est absolument inculte, pour les hautes montagnes, & grands rochers nuds & pelez qui la composent, lesquels ne produisent ny herbes, ny arbres : & par ce moyen est inutile aux hōmes & aux bestiaux : La deuxiesme contient certaines plaines areneuses, où croissent quelques arbuistes, qui ne sont pas mesme propres à brûler, cette partie s'appelle Guarrigue. Cét endroit a esté quelquesfois cultivé par le soin des Paysants, qui y sont extraordinairement laborieux, sans qu'ils en ayent eu autre profit que la perte du temps & des grains qu'ils y ont semez : La derniere est bonne en certains endroits, & en d'autres si maigre, qu'à moins d'vn trauail continuel, on a bien de la peine d'en retirer quelque chose ; Les habitans sont si soigneux de la faire valoir, qu'ils portent de la terre sur des rochers, laquelle ils arrestent par des petites murailles pour en retirer ce qu'ils peuuent. Cette partie qui est la meilleure, est encores ruinée par vne riuere qui la trauese, appelée Durance, laquelle coule avec vne si grande rapidité, qu'il n'y a point d'année qu'elle n'apporte du dommage dans la Prouince, pour plus de cinq cens mille francs.

On fait communement raillerie de la frugalité des Prouençaux, & de ce qu'ils sont fort sobres, il ne faut pas s'estonner si celuy qui n'a rien, est auare : on ne voit dans ce pays, ny bœuf ny vache, & quand

on porte vn veau dans vne bonne ville, il semble que c'est vn Phœnix, les petits enfans n'y cognoissent pas la bouillie, parce qu'il n'y a point de lait : ils n'y sont nourris que de pain cuit avec vn peu de miel.

Comme il ya peu de terre & beaucoup de peuple, la plus part sont obligez d'aller chercher leur vie aux Voyages d'outre mer, auxquels ils profitoient quelque chose, quand le commerce estoit libre: mais depuis qu'il est perdu par les guerres, vne partie a esté forcée d'abandonner le pays, & se retirer hors du Royaume.

Voilà l'estat d'une Prouince qu'on a chargée d'impôts & de toute sorte de mauuaise denrée, à laquelle on a donnée vne Compagnie d'un Parlement Semestre, composée d'autant d'Officiers comme le vieux Corps, & c'est à ce qu'on dit, pour le soulagement du peuple.

Le Mareschal de Vitry ayant dit ces veritez, fut l'ennemy du Roy, parce qu'il ne seruoit pas bien le Ministre dans le déreglement, il est mandé & mis dans la Bastille.

Monfieur de Saint Chaumont prend sa place: d'autant que tous les hommes raisonnables sont ennemis du desordre, il est bien-tost chassé pour estre de ce party.

Le Cardinal de Richelieu iette les yeux sur Monfieur le Comte d'Alais, homme de naissance & de vertu, d'un naturel froid & pesant, plus propre pour le cabinet que pour la campagne: ce qui luy fit croire que n'ayant pas beaucoup de communication avec les gens de bien & de condition, il ne cognoistroit pas bien aisément la foiblesse de la Prouince. Sa Politique reüssit: le Comte d'Alais fit de son Cabinet vn Sanctuaire: les gens d'Eglise, la Noblesse, ny le Bourgeois ne peuuent l'approcher: il n'agit que par des domestiques affamez, & de ces gueux qui suiuent les Gouverneurs dans les Prouinces pour se refaire, & pour s'engraisser aux despens des miserables: Il n'a cogneu des gens du pays, que ceux que ces personnes ont introduits, qui ne pouuoient estre que leurs semblables: & ainsi ne sçachant que par rapport du costé de la Prouince, & ne voyant que par les yeux de ceux qui n'auoient d'objet que la desolation du pays pour establir leur fortune, suiuant auéuglement les mouuemens du Ministre, il a tout bouleuersé, sans considerer son honneur, sa conscience, & le seruice du Roy.

La mort prit au collet le Cardinal, elle auoit soulagé la France d'un fardeau insupportable, si le Roy eust esté en estat de suiure le conseil  
des

des gens de bien ; Mais apres auoir souffert horriblement par l'ambition de cét insolent, étourdi encore du batteau, il ne pouuoit tout d'vn coup changer la face de l'Estat, ne sçachant à qui se confier ; les amis de ce Ministre ayant entre leurs mains toutes les affaires, il fut comme obligé de les laisser en leurs places, esperant avec vn peu de temps de remettre toutes choses.

Il fit succeder au Cardinal de Richelieu, le Cardinal Mazarin, different en tout au premier, quant aux bonnes qualitez ; homme sans naissance, sans cœur, sans experience & tres-ignorant ; mais au reste ambitieux, fourbe au dernier degré, auaritieux & mal-faisant. Il n'eust pas duré long-temps dans le ministere, si le Roy eust eû loisir de le connoistre, & si la mort ne l'eust enleué à la France, au grand regret de tous ses sujets.

Ils furent consolez, Madame, de voir Vostre Majesté prendre les resnes du gouvernement en qualité de Regente ; & n'eurent iamais plus de joye que d'obeir à ces vertus eminentes, qu'ils auoient tous-jours admirées en vous avec tant de veneration. Ils esperoient sous vostre domination vn siecle de douceur, & vne paix glorieuse à vostre Majesté, & auantageuse à la France. Ils n'eussent pas esté trompez, si elle eust apprehendé les maux qu'elle auoit soufferts en sa personne par la persecution du Cardinal de Richelieu, & la violence qu'il auoit exercée enuers ses peuples.

Le Mazarin n'estoit pas de taille pour estre premier Ministre d'Estat en France, il n'agissoit que sur les memoires d'vn autre ; & quand son Roolet a finy, voila sa Politique à bout. Vostre Majesté ne pouuoit raisonnablement confier entre les mains d'vn Estranger ignorant & sans nom toutes les affaires de ce grand Royaume. Il pouuoit la seruir sans auoir toute l'authorité : Je ne veux pas l'exclure des affaires, puisque le feu Roy l'auoit mis dans sa confidence ; mais il pouuoit partager ce grand credit duquel il sçait si mal vser, avec plusieurs gens de bien & d'experience. Il fut demeuré aupres de Vostre Majesté, l'eut aydée de ses Conseils, sans donner de la jalousie, & n'eut pas laissé choir par terre ce grand fardeau d'affaires qu'il n'a peu porter.

Toutes les Prouinces de l'Estat gemissent ou par sa malice ou par sa foiblesse, & ie suis obligé de dire que tout ce qui est arriué à mon pais, a esté causé par la fourbe & par le manque de parole de ce mauvais Ministre, qui dans le desordre de son esprit s'est trouué incapable de connoistre ce qui estoit auantageux au service du Roy. Il n'a

pas escouté les plaintes des assiegez, & n'a iamais voulu entendre aux propositions que les Deputez du Parlement de Prouence luy ont faites pour l'accommodement du Semestre, que pour les tromper, bien qu'elles fussent tres-avantageuses, & que le Roy en profitaist beaucoup plus qu'il ne faisoit avec le Partisan. Il leur a donné cent détours, les assurant par sa bouche, & par celle de tous les Ministres, qui aidoyent à les tromper, que leur affaire estoit acheuée, lors qu'il auoit plus d'intention de la ruiner, & qu'il enuoyoit au Comte d'Alais des ordres, pour se fortifier de gens de guerre dans la ville d'Aix, & chasser les amis de ceux du Parlement, pour les exterminer avec plus de facilité; ce qui seroit arriué s'ils n'eussent eu Dieu pour eux qui n'abandonne jamais l'innocence, comme il n'approuue pas l'infidelité.

Ce mauuais dessein autant inique que son auteur est malicieux, & son executeur cruel, a fait horreur à tous les Estats de la Prouence, qui s'interessent en ce qui touche les Officiers du Parlement: lesquels embrassent tout ce qu'il y a de gens d'honneur & de condition, ou par le sang, ou par l'alliance: de sorte que ne pouuant receuoir du mal sans que le coup en rejallist sur tout le reste, il ne faut pas trouuer estrange si tout le monde a esté dans ce iuste ressentiment de s'opposer à la violence que le Comte d'Alais luy preparoit, & qu'il eust executée avec toute la rigueur d'un Tyran, s'il se fust trouué le plus fort. Il n'eust pas vsé de remise comme ceux du Parlement, qui estoient en pouuoir de le chasser de la Prouence, il y a plus de six mois, & qui ne l'ont pas voulu faire, sous l'esperance que leurs Deputez leur donnoient, que le Cardinal ou plustost ce fourbe iuré, auoit donné sa parole que le Roy & le Conseil auoit accepté leurs offres, & que leur affaire estoit faite: Ils ne se sont mis en deuoir de se deffendre, que lors qu'ils n'ont eu plus de lieu de reculer, & qu'ils ont desesperé de leur salut, aussi bien que de leur affaire.

Il refusa d'escouter les Deputez de la Prouence, que toute la Cour a veus six mois durant à la porte de sa Garderobbe, pour le pouuoir entretenir sur des memoires qu'ils auoient donnez. Ils ont employé pendant ce temps-là tous leurs amis, & tout ce qu'ils ont creu leur faire obtenir vne heure d'audience, & le tout inutilement: Ces mépris, Madame, sont sensibles aux gens de cœur qui sont desinteressés, & qui ne trauaillent que pour la gloire de Dieu, le seruice du Roy, & le bien de leur Patrie.

J'ay dit au commencement de ce Discours, que les desordres qui

font arriuez, desquels ie n'ay pas voulu parler, estoient ce qui doit faire le bon ordre dans la Prouince, ie le confirme, & proteste que Vostre Maiesté n'a point de peuple dans le Royaume plus remply d'obeissance & de fidelité, qui ait plus de passion de sacrifier leur sang & leur vie pour le seruice du Roy. Il n'y a qu'à reconnoistre leurs forces, mesurer leur pouuoir, leur donner liberté d'agir par leurs formes ordinaires, ne rien changer en leur police & particulierement en la creation de leurs Magistrats Politiques, puisque c'est la seule chose qui les peut detraquer, & qui leur oste le pouuoir & les moyens d'exerciter leurs bonnes intentions par le desordre que ces nouveautez apportent dans les Villes: & ainsi, Madame, vostre Regence sera benie du Ciel, Vostre Maiesté sera adorée dans cette Prouince, & les vœux de ses habitans n'auront autre objet que vostre grandeur, vostre gloire & vostre prosperité. Ie l'asseure ainsi, parce que ie le desire avec la mesme passion que ie suis de toutes les forces de mon ame,

*M A D A M E,*

De Vostre Majesté,

*Le tres-humble, tres-obeyssant,  
& tres-fidele seruiteur &  
sujet,*

PIERRE DE PROVENCE.

